

Le 17 décembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réaction de Michel Dantin, maire de Chambéry, député européen concernant "la liste des 200 quartiers d'intérêt national qui bénéficieront du nouveau programme national de renouvellement urbain"

Le ministère chargé de la politique de la ville a rendu public le 15 décembre 2014 "la liste des 200 quartiers d'intérêt national qui bénéficieront du nouveau programme national de renouvellement urbain".

La mobilisation des acteurs locaux avait permis d'intégrer les Hauts de Chambéry, le Biollay et Bellevue à la géographie prioritaire, sans qu'il soit alors évoqué par l'Etat une telle dépréciation par sous-catégorisation.

Michel Dantin, maire de Chambéry, député européen, regrette que les quartiers chambériens soient exclus de ce classement, relégués en quartier d'intérêt régional et de ce fait exclus d'une part importante des financements de l'État pour la rénovation urbaine.

Ainsi, les 200 quartiers d'intérêt national se partageront 83% de l'enveloppe ANRU de 4 milliards quand les 200 quartiers d'intérêt régional ne se partageront que les 17% restants.

Alors que la réforme de la politique de la ville lancée au milieu des années 2000 par Jean-Louis Borloo avait créé une véritable dynamique, dont les Hauts de Chambéry, en particulier, a pu tirer profit, la réforme 2014 aboutit à une segmentation des territoires prioritaires. Au moment où les collectivités locales sont asphyxiées budgétairement, c'est pour Michel Dantin, incontestablement une décision qui va pénaliser les quartiers les plus sensibles de la ville et de l'agglomération.

La nouvelle procédure de classement se voulait transparente, le classement final des quartiers n'avait jamais été présenté sous la forme définitive, drôle de transparence.

Contact presse : **Marie-Alix Bourbiaux**, Attachée de presse, Cabinet du Maire, Ville de Chambéry
ma.bourbiaux@mairie-chambery.fr / 07 86 00 28 14